



feu à pellet, appareil defectueux.....

Par **ardoiseverte**, le **23/11/2012** à **13:42**

Bonjour,

J'aimerais connaitre votre opinion sur un problème qui vient de m'arriver, j'ai acheté un feu à pellet courant octobre, l'installation ayant été mal faite, il pleuvait chez moi suite à la pose de la buse d'évacuation, après l'intervention du vendeur qui avait soi disant réglé le problème, il y avait toujours de l'eau sur l'appareil, il a fallu le passage d'un couvreur pour finalement réussir à colmater le trou du toit.

Nous nous sommes très vite aperçus que le poêle ne répondait pas à nos instructions, après plusieurs SOS au vendeur, ce dernier a bien dû constater que la carte mère était nase, il nous a donc donné la possibilité d'en choisir un autre d'une autre marque qu'il nous a fallu aller choisir à 60 km et que nous avons payé plus cher.....

Cela fait 10 jours que nous avons ce nouvel appareil, et de nouveau problème, il semblerait qu'il manque un boulon, de ce fait le pellet se repand dans l'appareil et à l'arrière de celui-ci, nous avons retrouvés un tas de brisures et de pellet, de nouveau le vendeur est revenu, il nous reprendra l'appareil pour un nouveau qui arrivera nous ne savons quand car il y a d'important délai dans cette branche, en attendant, il nous a dit de continuer à faire fonctionner ce feu ce que je ne trouve pas sécurisant.

Que puis-je faire?

Merci pour vos réponses qui seront les bienvenues